



JOURNAL LE CLOCHER

Mars 2021

Année 14 numéro 2

Une œuvre naturelle sur la rivière Gentilly



Photo prise par Jean-Louis Belisle

Dans ce numéro :

Heures d'ouverture des bureaux	2	Sigale.ca	8-9
Calendrier	3	Motoneiges	9
Nouvelles municipales	4-5	Inspecteur en bâtiment	10
Lampes du sanctuaire	5	Règlement	11
Assemblée annuelle Loisir	6	Service incendie	12
Encombrants	7	Message SQ	13
Les toilettes	7	Cartes d'affaires et publicités	14-15
		Numéros d'urgence	16



Le Clocher

Heures d'ouverture de vos services

Municipalité

Lundi 9h00-12h00 13h00-16h30
 Mardi 9h00-12h00 13h00-16h30
 Mercredi 9h00-12h00 13h00-16h30
 Jeudi 9h00-12h00 13h00-17h30
 Vendredi : Bureau fermé
 Informations: 819-283-2506
 Fax: 819-283-2029

Bureau de poste

Lundi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
 Mardi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
 Mercredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
 Jeudi : 10h30-12h30 13h30 à 17h30
 Vendredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30
 Informations : 819-283-2957

Inspecteur en bâtiment

MRC Bécancour Tous les jours de
 9h à 16h



**HEURES D'OUVERTURE
 DE LA BIBLIOTHÈQUE
 LE MERCREDI SOIR
 DE 19H00 À 20H30**

Rédaction et mise en page:

Caroline Simoneau, Émilie Allard

Collaboratrices

Noëlla Blanchette, Céleste Simard

Publicité:

- ⇒ Rubrique de souhaits avec ou sans photo: Gratuit
- ⇒ Article à vendre: résident : 2.50\$
Non-résident : 3.50\$
- ⇒ Cartes d'affaires (Annuellement):
 - 35,00\$ pour les résidents
 - 50.00\$ pour les non-résidents
- ⇒ 1/2 page (Annuellement):
50,00\$ pour les résidents
70,00\$ pour les non- résidents
- ⇒ Une page: 20,00\$
- ⇒ Une demi-page: 10.00\$

Date de tombée: le 15 de chaque mois

Parution: vers le 1er de chaque mois

Abonnement:

Le journal est publié mensuellement sauf pour les mois de janvier et juillet. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Lemieux.

Si vous demeurez à l'extérieur ou désirez l'offrir à quelqu'un, le tarif d'abonnement est de 23.00\$ annuellement.

Pour nous joindre:

Journal Le Clocher,
530 de l'Église, Lemieux, Qc, G0X 1S0.

Téléphone: 819-283-2506

Courriel: info@municipalitelemieux.ca

Il nous fera plaisir de recevoir vos suggestions et commentaires.



Mars



	1 Gaétan Blanchette	2 	3 Daniel Bilodeau Lise Beaulieu	4 Josef Mathis	5 Guillaume poirier	6
7 Alain Blanchette	8 Conseil 13h Hui-clos	9 	10 Junior Provencher Robert Lefebvre Marcel Ladouceur Adil Nia	11	12	13 Julien Blanchette
14 Sylvain Blanchette On avance 	15 Francis Blanchette	16 	17 Natalie Bétit	18	19	20
21	22 Sylvie Chauvette	23 Gilles Fortin 	24	25 Huguette Lavoie	26	27 Roger Therrien
28 Charles Blanchette	29 François Blanchette	30  	31 Alexis Blanchette Joanne Côté			



LES NOUVELLES MUNICIPALES

COMPTES DU MOIS

Les comptes, du mois de janvier au montant de 67 902.46 \$ ont été acceptés pour paiement.

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Janvier: Aucun Permis

ADMINISTRATION GÉNÉRALE**INSPECTION EN BÂTIMENT - NOMINATIONS À TITRE DE PERSONNE DÉSIGNÉE**

CONSIDÉRANT QUE la MRC a mis en place un service d'inspection régional;

CONSIDÉRANT QUE huit municipalités locales sont membres du service;

CONSIDÉRANT QUE conformément au protocole d'entente, la Municipalité nomme une personne physique pour agir comme fonctionnaire désigné;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'embauche, à la MRC, visant à engager deux inspecteurs en bâtiment est terminé;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Martin Blanchette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de nommer Mme France Légaré et M. Christian Soucy à titre de fonctionnaires désignés pour l'émission des permis, responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, de celle relative à l'environnement ainsi que du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de nommer Mme France Légaré et M. Christian Soucy à titre de personnes désignées pour tenter de régler les mécontentements conformément à l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales*.

Pour vos prochains permis ou toutes questions d'urbanisme, vous allez pouvoir communiquer avec les deux inspecteurs directement. **Voir la procédure page 10.**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE (suite)**REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT PETIT-MONTRÉAL ET LA CASERNE**

CONSIDÉRANT QU'un renouvellement d'emprunt par billet au montant de 86 200 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2010-03 et 2010-04 soit réalisé;

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Lemieux émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **trois (3) ans** (à compter du 1^{er} septembre 2021), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2010-03 et 2010-04, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Il est proposé par Monsieur Martin Blanchette et résolu unanimement par les membres présents d'accepter l'offre d'emprunt de la Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne.

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont toute été déposées. Un certificat en ce sens sera envoyé à la direction régionale du Mamot.

ACHAT DE DEUX ÉCRANS ET D'UNE CAMERA

Les membres du conseil autorise l'achat de deux écrans pour les deux postes de travail du bureau municipal ainsi que l'achat d'une caméra.

DEMANDE DE FORMATION DE SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Le conseil renouvelle la formation de secourisme en milieu de travail de la directrice générale.

RENOUVELLEMENT ANNUEL À L'ADMQ

Les membres du conseil renouvelle l'adhésion annuel de l'ADMQ au montant de 490 \$ et avec l'assurance au montant de 390 \$.



LES NOUVELLES MUNICIPALES

ADMINISTRATION (SUITE)

SÉANCE DU CONSEIL MARS

Les membres du conseil ont voté pour que la séance du 8 mars se tienne à 13h au lieu de 20h en raison du couvre-feu décrété par le Gouvernement du Québec. Si vous avez des questions à demander aux membres, vous devez téléphoner au bureau municipal avant la séance pour les déposer.

LOISIRS

FORMATION EN LIGNE ENTRETIEN DES PARCS MUNICIPAUX

Le conseil autorise l'inspecteur municipal de faire la formation en ligne sur l'entretien des parcs municipaux jeudi le 8 avril 2021 au montant de 75\$.

INCENDIE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

Le conseil a adopté le rapport annuel 2020 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques.

BIBLIOTHÈQUE

SUBVENTION BIBLIO — MRC BÉCANCOUR

La subvention 2021 de la MRC de Bécancour pour la bibliothèque est de 400 \$ pour l'année 2021. Belle augmentation de 100 \$.

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est fermé au public. Pour le paiement des taxes, nous priorisons les paiements par chèque, par institution bancaire ou Accès D.

Toutefois, pour ceux qui habituellement font leur paiement en argent, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 819-283-2506.

La Direction

Souhait d'anniversaire

Bonne fête Bianca!

On te souhaite beaucoup

de bonheur!

Tes parents qui t'aiment.



Informations de la Paroisse St-Jean-Paul II:

Aucune Messe à Horaire



Lampes du sanctuaire

Semaine commençant le 7 mars	pour André Gariépy par Marie-Claire G. Nicol
Semaine commençant le 14 mars	Marielle Turmel
Semaine commençant le 21 mars	Doris Côté
Semaine commençant le 28 mars	Jean-Louis Belisle





L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES LOISIRS

LE 17 MARS 2020 A 19H30 EN VISIOCONFÉRENCE

Lors de cette assemblée, nous procéderons à une élection pour un poste à combler. Si le poste vous intéresse, si vous avez des suggestions, commentaire ou question veuillez contacter avant l'assemblée Céleste Simard au 819-668-3256

Votre opinion compte exprimez vous !!

Obtenez une bourse d'études

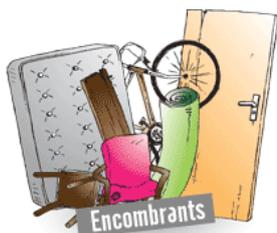


Soumettez votre candidature
entre le 1^{er} et le 31 mars 2021

Un coup de pouce pour vos études,
profitez-en!

desjardins.com/bourses

 **Desjardins**



Les prochains les encombrants

30 mars et 25 mai

Petit rappel des

Matières refusées aux ordures

Les articles suivants ne doivent pas être mis aux ordures ménagères.

Produits domestiques dangereux, Produits réfrigérants, Matériel électronique et informatique, Pneus et pièces automobiles, Terre, sable, roches. Pour plus d'information consulter le site internet

Merci de garder votre
environnement propre!

LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES!

Des personnes, le plus souvent par ignorance, jettent toute sorte d'objets dans les toilettes au lieu de les jeter à la poubelle. Il y a très peu de choses qui peuvent être jetées dans les toilettes.

Cela peut avoir un impact **IMPORTANT** dans les stations de pompage. D'ailleurs les employés ont du intervenir cette semaine pour des lingettes jetables qui bloquaient les pompes.

Seul le papier de toilette doit être mis dans la cuvette.

Les gros articles comme les serviettes et tampons hygiéniques et plus récemment les lingettes posent des problèmes pour la station de pompage.



lignepac.com

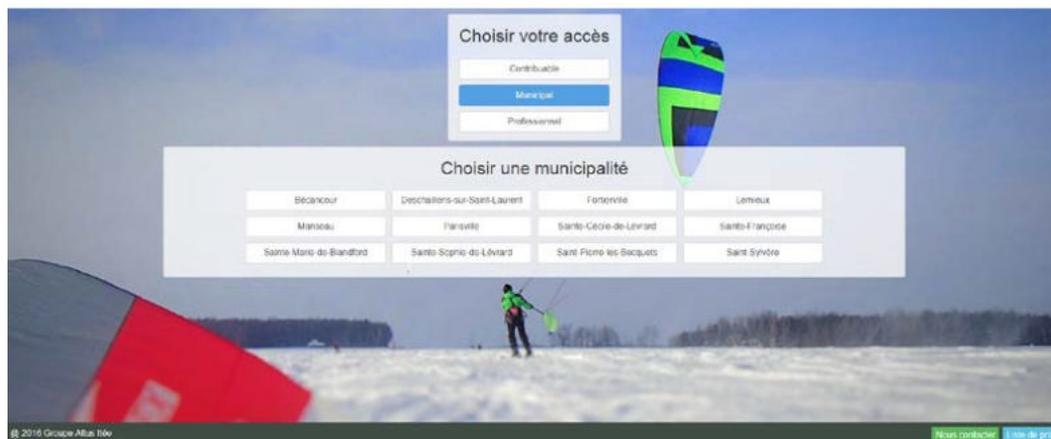
Les toilettes sont faites pour ce qui « P.U.S. »
Papier, Urine et Selles

Attention ne pas jeter le gras de cuissons dans l'évier ni dans la toilette!!!!

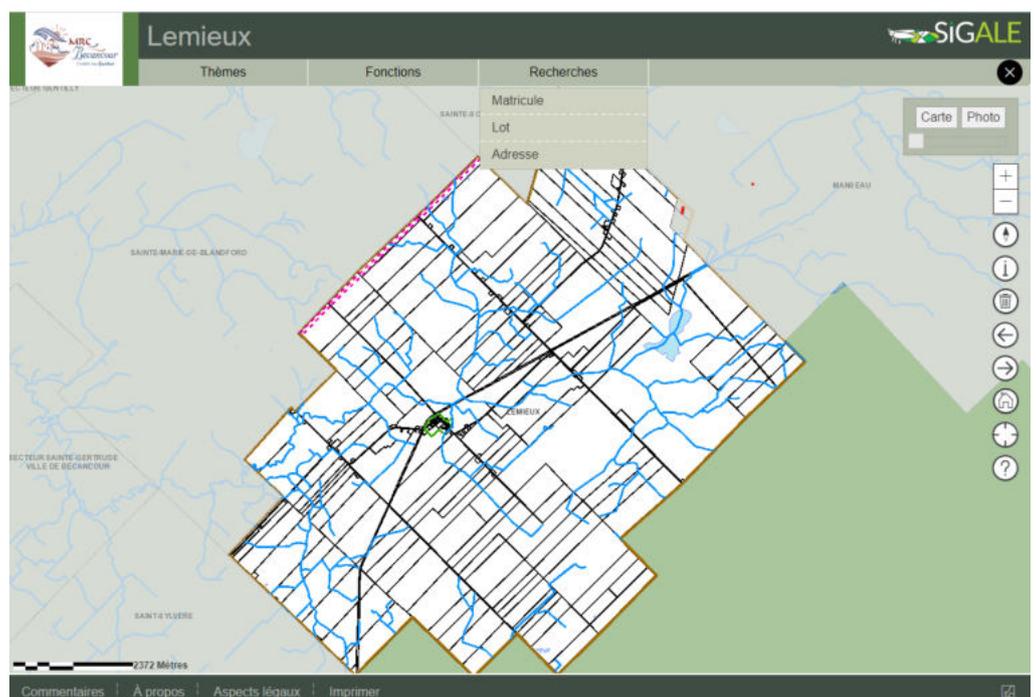


Sigale est un site internet avec des cartes interactives et qui vous donne accès aux rôles d'évaluations foncières publiques. Il y a trois façons d'accéder à ce portail, soit par le site internet de la MRC Bécancour www.mrcbecancour.qc.ca, soit par le site de notre municipalité dans l'onglet lien pratique ou encore directement www.sigale.ca. Tout à fait gratuit, ce site peut être utilisé par tous citoyens ou professionnels reconnus tels que notaire, agent immobiliers, évaluateur etc.

Ce site est simple et facile à utiliser d'abord vous devez choisir la bonne MRC ensuite choisir votre accès contribuable et pour finir choisir la municipalité.

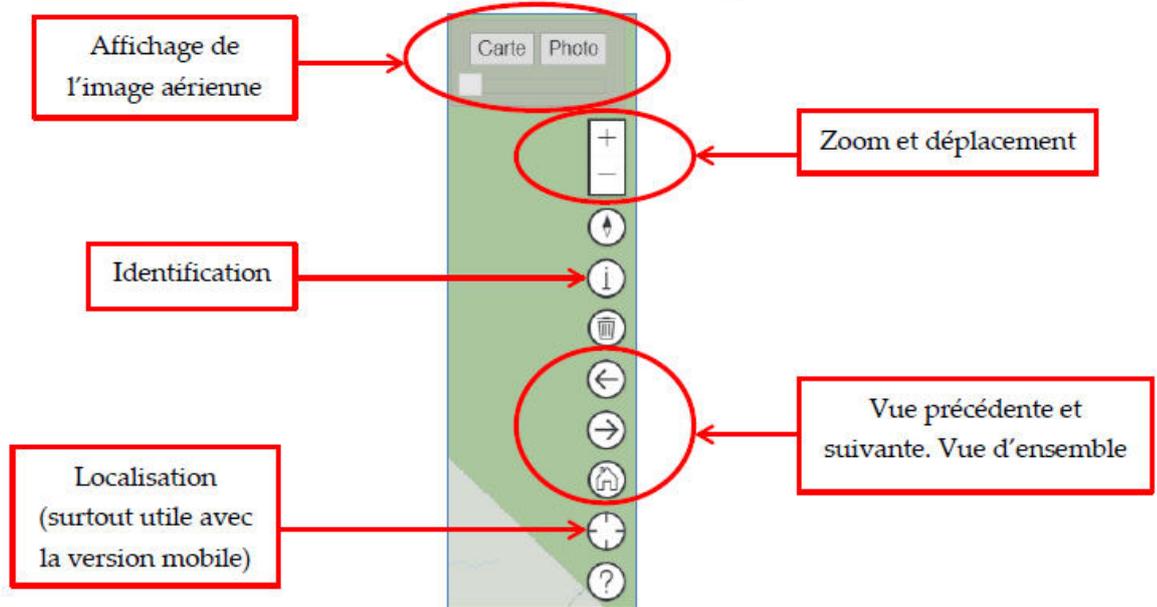


Vous pouvez faire vos recherches de 3 façons différentes, avec le matricule, numéro de lot ou par adresse. Avec l'une de ces informations vous pouvez voir l'emplacement du terrain et plus encore.





À la droite de votre page vous retrouverez les outils de navigation de base.



Pour voir pourquoi, visitez RegarderÉcouterVivre.ca

Inspecteur en Bâtiment

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la municipalité de Lemieux est desservie par le service d'inspection régional de la MRC de Bécancour.

Vous avez un projet pour votre propriété?

Vous projetez des rénovations, l'installation d'une piscine, la construction d'un cabanon, l'installation d'une clôture ou la plantation d'une haie? Sachez que toutes ces opérations comportent une série de normes et de règlements auxquels vous devrez vous conformer.

Nous sommes en mesure de discuter avec vous de ces normes qui touchent votre propriété en vous fournissant l'information sur la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Lemieux.

Présentement en télétravail, nous sommes disponibles par courriel ou par téléphone. N'hésitez pas à communiquer nous.



France Légaré et Christian Soucy
Inspecteurs en bâtiment
819-298-2070
inspection@mrcbecancour.qc.ca



DOMAINE DE LA BUTTE

Natalie Bétit

355, rang 11
St-Louis-de-Blandford, Qc
G0Z 1B0

Tél.: 819 367-2689
819-367-2198
labutte@hotmail.ca
www.labutte.ca

LOCATION DE SALLE/CHALET POUR DES GROUPES

- En plein bois
- Grande salle
- Dortoirs
- Lac Privé
- Sentiers
- Jeux
- Aires de feu
- Camping
- Repas
- Abri-cuisine
- Ferme de cerf rouge

OUVERT À L'ANNÉE

RÉUNION
FÊTE
MARIAGE
CAMP
FORMATION

ADRESSE GPS : Chemin de la Butte. Lemieux



RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX #2012-03 MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT #2019-07 EN VIGUEUR DEPUIS LE 13 FÉVRIER 2020.

Dispositions particulières aux cours à rebuts automobiles

Interdiction

Toutes nouvelles cours à rebuts automobiles et/ou de ferraille sont interdites sur le territoire de la municipalité.

Dispositions concernant les cours à rebuts automobiles et/ou à ferraille existantes

Les dispositions suivantes s'appliquent, selon le cas :

droits acquis

Est reconnu à titre de cour à rebuts automobiles et/ou de ferraille existante, toute cours à rebut qui s'est implantée avant les dispositions applicables de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et a obtenu ou non un permis de la municipalité;

ou

A obtenu après l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* une autorisation de la CPTAQ et un permis de la municipalité conformément à la réglementation d'urbanisme ainsi que tout permis ou certificat nécessaire pour un tel usage.

Toute cour à rebuts automobiles et/ou à ferraille qui ne satisfait pas aux dispositions précédentes en date du 25 novembre 2004 est réputée illégale.

clôture

Toute cour à rebuts automobiles et /ou ferraille reconnue par le premier paragraphe du présent article doit se conformer aux dispositions suivantes :

La cour doit être entourée d'une clôture non ajourée et opaque d'une hauteur minimale de cinq (5) mètres ou d'un talus d'une même hauteur recouvert de végétation ou d'une bande boisée d'une largeur minimale de vingt (20) mètres et dont les arbres ont une hauteur moyenne minimale de quatre (4) mètres.

Pour toute cour à rebuts automobiles et/ou ferraille possédant une clôture, tout agrandissement ou réparation de la clôture excédant 30% de la longueur de la clôture, le propriétaire doit se conformer aux présentes dispositions pour la portion à être réparée.

agrandissement

L'agrandissement d'une cour à rebuts automobiles et/ou ferraille reconnue par le présent article, ne peut excéder 30% de la superficie actuelle et ne peut excéder une superficie totale incluant l'agrandissement de 4 hectares.

Cours à rebuts automobiles

Terrain où sont entreposés des rebuts automobiles; est assimilé à cette définition tout terrain où l'on retrouve trois (3) véhicules automobiles et plus répondant à la définition de rebuts automobiles

Rebuts automobiles

Parties de véhicules automobiles usagés et tout véhicule automobile usagé, non-immatriculé et/ou qui n'est pas en état de marche.

Cour à rebuts automobiles ou de ferraille

Site extérieur où l'on entrepose des carcasses de voiture, de la ferraille, des électroménagers et matières semblables pour les revendre en entier ou en pièces détachées.



SSIRMRCB BULLETIN PRÉVENTION 2020

Rétrospective 2021

Nous voilà déjà, depuis quelques mois, en 2021! L'heure est au bilan et il m'est permis d'admettre que vous faites, encore cette année, un excellent travail de prévention! Il ne faut pas oublier que :

**Le premier responsable,
C'est toi!**



Interventions

Concernant les interventions, nous avons répondu à un total de 107 appels. Voici quelques chiffres importants :

- 12 appels d'entraide (autres services incendie, accidents de la route, entraide aux paramédics);
- 11 alarmes automatiques diverses (une baisse de 50% comparativement à 2019);
- 6 appels de sauvetage hors-route;
- 7 feux de bâtiments, dont 4 ont, malheureusement, causés des dégâts importants;
- 4 feux de cheminée.

Le temps sec de l'année dernière nous a passablement occupés avec pas moins de 25 appels de vérification et/ou de feux d'herbes. Nous vous rappelons qu'il est très important de respecter les consignes de votre service de prévention ainsi que celles de la SOPFEU.

<https://sopfeu.qc.ca/>

Permis de brûlage

L'importance d'avoir un permis de brûlage prend tout son sens afin d'être au courant des mesures et des consignes en vigueur pour le temps de l'année concernée. Pour l'obtention d'un permis il faut simplement téléphoner au bureau du SSIRMRCB au 819 288-5694, prendre rendez-vous avec l'agent en prévention incendie, une petite visite et le tour est joué!!!

Et que ce soit pour un feu de plaisance ou un permis de brûlage vous devez de respecter les suivantes :

Tout feu doit être, de l'ignition à l'extinction finale, sous la responsabilité d'une personne adulte afin de décider des mesures à prendre et des actions pour en garder le contrôle et en faire l'extinction.

La personne responsable doit avoir un moyen d'extinction sur place.

**Évitez les ennuis,
Le permis c'est gratuit!**

**NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS,
POUR VOUS!!**

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,
Agent en prévention incendie
g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca



**SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES COMMUNICATIONS****MISE EN GARDE – Vol d'identité (Prestations frauduleuses)**

La Sûreté du Québec vous invite à la vigilance en vous rappelant les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'un vol d'identité.

De plus en plus de vols d'identité sont commis relativement à des demandes frauduleuses de prestations diverses auprès d'organismes gouvernementaux (p. ex. les prestations canadiennes d'urgence ou les prestations d'assurance-emploi). Il est important de savoir que la fraude ne prend pas de pause.

Comment se protéger?

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité, peu importe le moyen (par courriel, texto, compte de médias sociaux ou par téléphone).
- Vérifiez la validité de toute demande qui vous est adressée d'une source sûre (p. ex. sur un site web sécurisé ou une facture officielle).
- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions. Consultez les mesures à prendre sur le site Pensezcybersécurité.ca.

Comment détecter un vol d'identité?

- Consultez sur une base régulière vos relevés de comptes bancaires et vos relevés de cartes de crédit (conteste immédiatement tout achat qui vous est inconnu).
- Consultez également vos informations fiscales, afin de détecter toute anomalie auprès des agences gouvernementales aux niveaux provincial et fédéral.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE**Des prestations ont été frauduleusement demandées en votre nom?****1. Selon votre situation de fraude :**

Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de l'Agence du revenu du Canada, ou composez le 1 833 966-2099.

Pour des prestations liées aux programmes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#).

2. Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou votre service de police local.

Consultez les fiches [Aide-mémoire - Vous êtes victime d'une fraude?](#) et [Aide-mémoire - Prise de plainte pour fraude](#) sur le site web de la [Sûreté du Québec @signalement fraude](#).

3. Signalez la fraude auprès du [Centre antifraude du Canada](#) ou composez le 1 888 495-8501.

Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBO : 1648-4438-41

CMMTO APCHL Réseau Maître Ecowater

VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

Nouveau à Lévis

Service de traiteur
Roger et Denyse

Pour tous les événements

- ☉ Mariage
- ☉ Funérailles
- ☉ Baptêmes
- ☉ etc

Préparés selon vos besoins

- ☉ Buffet chaud ou froid
- ☉ Portions individuelles disponibles fraîchement préparées ou congelées
- ☉ Possibilité de livraison

Pour information 819-545-2005 Denyse
819-283-2702 Roger

Vins Bières
Victo

vinexpert

Boutique | Centre de vinification libre-service

Produits et accessoires
pour la fabrication de bières et de vins
Fabrication sur place

819 758-3915

Francis Côté, propriétaire
Cell.: 819 740-1288

1-A, rue de Courval, Victoriaville
info@vinsbieres.com
www.vinsbieres.com



Desjardins

Caisse de Gentilly-Lévrard- Rivière du Chêne

Siège social

1780, av. des Hirondelles
Bécancour (Québec) G9H 4L7

819 298-2844 • 1 866 298-2844

Télécopieur : 819 298-3011

Courriel : caisse.t10021@desjardins.com

desjardins.com/caissegrldc



facebook.com/caissegrldc

Centres de services

Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Fortierville

Leclercville

Manseau

Sainte-Françoise

Saint-Pierre les Becquets

Sainte-Sophie-de-Lévrard



Excavation - Génie Civil - Drainage - Terrassement - Installations septiques

Jean-Philippe Boivin
Président
Cell. 819 352-0972
jpboivin@ivic.qc.ca

100, rue Industrielle
Saint-Louis de Blandford, Qc, G0Z 1B0
Bureau 819 234-0972
RBQ 5695-8036-01

ferme des Mil Bromes

ACHAT ET VENTE DE FOIN ET PENSION DE CHEVAUX

758, CHEMIN DE L'ÉGLISE, LEMIEUX, QC, G0X 1S0
Cell : 450 524-4103 - 450 272-4101 - 450 524-4102
Bertrand ou Jérémi

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE SEC
ET FOIN EN BALLES RONDES

Ferme Mathis et Fils inc.

480 rang des Cyprès
St-Sylvère



Tél. 819-367-3349
Cellulaire 819-751-9045



DÉNEIGEMENT & TRANSPORT
Ferme des Mil Bromes

Déneigement : 450-272-4101 | Transport : 450-524-4103
758, chemin de l'Église, Lemieux (Québec) G0X 1S0

**Gestion
Joan Marcel**
Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441
Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

PILKEMASTER EVO



PROCESSEUR À BOIS



Quand c'est urgent...

composez : 9 . 1 . 1



**AMBULANCE
POLICE
POMPIERS**



8 . 1 . 1

Avant de vous rendre à l'urgence,
consultez un professionnel de la ligne
Info-Santé Mauricie/Centre-du Québec.

Numéros importants

Centre anti-poison du Québec	1-800 463-5060
Tel-Jeunes	1-800 263-2266
Violence conjugale (s.o.s)	1 800 363-9010
Prévention suicide Ligne d'écoute	819-379-9238
Prévention suicide Ligne jeunesse	819-691-0818



Bureau municipal 530 de l'Église	819-283-2506
Fabrique St-Jean-Paul II Saint-Pierre-les Becquets	819-263-2343
Caisse populaire de Gentilly 1780 Av. Des Hirondelles Bécancour	819-298-2844
École secondaire Ste-Anne 111, 7e Avenue, Daveluyville	819-367-2980
École Notre-Dame de l'Assomption 414 Principale, Daveluyville	819-367-2241
CLSC de Gentilly 3689 boulevard Bécancour	819-298-2144
CLSC Fortierville 216 Principale, Fortierville	819-287-4442
Service de garde de la Petite école	819-367-2248
Service de Transport adapté	1-886-393-2134
Ambulance	911

Intervenants

Municipalité de Lemieux :

Maire :	Jean-Louis Bélisle	819-283-2004
Conseillers :	Josef Mathis	819-367-3349
	Léo-Paul Coté	819-283-2265
	Céleste Simard	819-668-3256
	Martin Blanchette	819-283-2293
	Raymond Dumont	819-283-2156
	Myriam Bourgault	819-283-2089

Directrice générale et secrétaire-trésorière:

Caroline Simoneau 819-283-2506
info@municipalitelemieux.ca

Inspecteur municipal :

Jocelyn Dorion 819-283-2164

Inspecteur en bâtiment et en environnement:

MRC Bécancour 819-298-2070

Bibliothèque: Lucie Blanchette 819-283-2184

Incendie:

Directeur adjoint: Sébastien Demers 819-288-5694

Agent prévention: Guy Lemieux 819-288-5694

Âge d'or: Denise Lapointe 819-545-2005

Secrétaire: Roger Bergeron 819-283-2702

Fabrique:

Président Roger Bibeau 819-690-8826

Prêtre collaborateur :

Gilles Lapointe 819-297-2921

Loisirs de Lemieux

Présidente : Céleste Simard 819-668-3256

Vice-présidente : Myriam Bourgault 819-283-2089

Secrétaire : Caroline Simoneau 819-690-1867

Administrateurs : Matthieu Auclair 819-806-3060

Patricia Blanchette 819-283-2081

Robert Capistran 819-283-2047

Emilie Garneau